Pas d'accord salarial 2018 à Orange : la re-lombardisation en marche ?

Communiqué de presse

vendredi 6 avril 2018

Aucune organisation syndicale n'a apposé sa signature sur le projet d'accord salarial 2018 de la direction d'Orange.

Il faut remonter à 2005 et à la sinistre période du plan NEXT et du non moins sinistre PDG Didier Lombard pour retrouver une absence d'accord salarial. C'était aussi l'année de la mise en place des Instances Représentatives du Personnel à France Télécom Orange.

Orange cash-machine

En 2017, Orange a réalisé plus de 41 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA) et 4,9 milliards de résultat d'exploitation. Dans son communiqué de presse triomphant du 21 février 2018, la direction se félicitait de «l'accélération de la croissance du CA et de l'EBITDA ajusté et du retour à la croissance du Cash-Flow Opérationnel », mais aussi de la croissance du CA en France et de « progressions sous-tendues par l'excellente performance commerciale du 4ème trimestre ».

Tous les voyants étaient donc au vert, les bouchons de champagne sautaient dans les séminaires internes et l'entreprise promettait aux actionnaires une augmentation du dividende de 7,7% sur le résultat 2018, s'ajoutant à celle déjà mise en œuvre de 8,3% en 2017.

Les doubles discours ne passent plus

Pourtant, après plusieurs séances marathon de négociation, les propositions finales de la direction d'Orange d'augmentations générales 2018 atterrissaient à 1,4% pour les non-cadres de droit privé, 0,6% pour les non-cadres fonctionnaires et 0,9% pour les cadres, avec une inflation prévue à 1,2% en 2018 ! Indigne d'une grande entreprise du CAC 40 dont l'état détient encore près de 23% du capital.

Incompréhensible surtout pour les salarié-es que l'entreprise aime flatter verbalement pour sa mobilisation et sa contribution aux excellents résultats. Les salarié-es ne le supportent plus et ce mécontentement s'impose désormais à toutes les organisations syndicales. A force de jouer avec le feu avec des accords salariaux au rabais ces dernières années, la direction d'Orange aura réussi à se brûler.

Elle se retrouve obligée d'assumer seule sa politique de modération salariale injustifiée sur le plan économique, qui a surtout vocation à accompagner sa politique de suppression massive d'emplois pour séduire les milieux financiers. C'est une occasion ratée de reconnaître autrement que par des mots l'implication des salarié-es et de modifier la répartition de la richesse créée en poussant un peu le curseur vers celles et ceux qui la créent au quotidien !

1/2 —->

Sud

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 paris
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr
Site : www.sudptt.fr

Union syndicale Solidaires

Les salarié-es puni-es ?

La direction d'Orange refuse de rouvrir les négociations, elle mettra donc en œuvre une décision unilatérale. Sera-t-elle tentée de punir les organisations syndicales effrontées en infligeant aux salarié-es d'Orange des mesures inférieures aux indécentes propositions finales issues de la négociation ? SUD met en garde la direction d'Orange sur le risque, le cas échéant, d'accroître un peu plus le fossé entre le personnel et les dirigeants de l'entreprise, qui savent se gâter autant qu'ils gâtent les actionnaires.

Le cadeau du nouveau COMEX

C'est donc sans accord salarial que Stéphane Richard va prochainement lancer de manière tonitruante son 3ème mandat de PDG ! C'est aussi dans ce contexte que la nouvelle équipe du Comité Exécutif du groupe Orange sera installée le 2 mai prochain, avec, cerise sur le gâteau, l'arrivée d'une nouvelle DRH groupe, dont ce sera ainsi le cadeau de bienvenue au sein de ce cénacle.

SUD redoute que l'absence d'accord salarial, qui intervient étrangement au moment du renouvellement du mandat du PDG et du COMEX, marque le raidissement du top management et le retour aux douloureuses pratiques de l'époque Lombard et autre Wenes.

Les départs massifs non remplacés, l'augmentation de la charge de travail, la politique immobilière qui supprime des sites et déplace sans vergogne les salarié-es, l'absence de reconnaissance, les réorganisations permanentes, créent un climat propice au désenchantement et au mal-être des salarié-es et au mal-être des salarié-es que nous combattons et continuerons de combattre.

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 paris
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr
Site : www.sudptt.fr